

DIAPOSITIVE NUMÉRO 3

Ce n'est pas une première!

TEXTE

. Le Canada et les États-Unis ont signé de nombreux accords commerciaux: ceux de 1935 et de 1938, le Pacte automobile et l'Arrangement sur le partage de la production du matériel de défense.

. Il existe déjà dans le monde neuf accords globaux régissant les relations commerciales bilatérales entre de grands pays industrialisés.

. Ils prévoient tous l'élimination des tarifs et des autres obstacles au commerce afin d'améliorer les échanges commerciaux entre les partenaires.